

L'avenue de Clichy, de la dégradation à la requalification

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Editorial | p. 1 |
| Constats des adhérents | p. 2 |
| Questions de déCLIC 17/18 aux candidats | p. 3 |
| Engagements | p. 4 à 11 |
| • deSarnez - MODEM | |
| • Lepetit et Vaillant - Paris, un temps d'avance avec Bertrand Delanoë | |
| • Baupin - Les Verts | |
| • de Panafieu - L'UMP-Nouveau Centre-Gauche moderne | |
| déCLIC 17/18 | p. 12 |
| Leurs engagements seront nos exigences | |
| 12 ans d'action de déCLIC 17/18 en faveur de l'avenue de Clichy | |

Editorial

Quelques semaines avant les élections municipales, le moment était propice : réclamer haut et fort l'amélioration des transports en commun (de la ligne 13 à Mobilien) et leur priorité dans la politique des déplacements, réclamer le respect des lois et règlements régissant le paysage de la rue (des étalages illégaux au stationnement sauvage), réclamer l'intervention des pouvoirs publics pour protéger la diversité des commerces ou la retrouver, souhaiter que l'avenue de Clichy redevienne un lien entre les quartiers qu'elle traverse !

Nous avons sollicité le point de vue de nos adhérent par internet. Nous avons souhaité rencontrer les candidats têtes de liste parisiennes aux élections municipales.

Maintenant, ces réponses à nos interrogations, nous les faisons connaître, par ce supplément du Bulletin de déCLIC 17/18 et sur notre site internet.

Ces habitants, pour quelques semaines, au moins, ont exprimé des exigences de citoyens. Qu'ils continuent ! A déCLIC, nous nous y emploierons !

L'avenue de Clichy , Mars 2008



Constats : L'avenue de Clichy, de la dégradation à la requalification

5 ans après une première enquête auprès de 500 riverains, et pour préparer les rencontres avec les candidats aux élections municipales, déCLIC 17/18, à nouveau, a interrogé ses adhérents.

Synthèse de leurs réponses aux quatre questions posées : **les améliorations que vous constatez, les problèmes dont vous déplorez la persistance, les améliorations que vous suggérez, les 2 engagements que vous souhaitez voir prendre par les candidats.** Ces remarques spontanées constituent des témoignages de valeur. Pour autant, notre association ne reprend pas nécessairement tous ces points de vue à son compte.

Points de vue.....

Les déplacements

☺ **bus** : « l'allongement des horaires des bus 68,54,66. **Piétons** : « Enfin des vrais trottoirs rue Biot, place Clichy, à la Fourche, dans les quartiers verts ». « Le feu tricolore devant Monoprix » ; « Une amélioration du traitement de la chaussée »

☹ « **Le quartier est menacé de thrombose** » : ligne 13 sur-bondée»- « circulation automobile intense, bloquée, polluante, dangereuse, bruyante », « Des bus ralentis par le non respect des feux et couloirs de bus, stationnement sauvage ».

« Très peu de taxis aux stations Brochant, Guy Môquet,, La Fourche ! » **Piétons** :

« mieux vaut donner la main à son ange gardien ! traversées peu sécurisées »

Cyclistes : « stations Vélib' trop petite Place Clichy, vide à proximité de l'ave de Clichy » . **2 roues motorisés** stationnant sur les trottoirs et circulant à contre sens.

Stationnement sur les places de livraison et dans les virages au détriment du ramassage des ordures et des livraisons

Conclusion : « **Un nouveau plan de circulation est urgent** »

Les commerces

☺ **Légère amélioration** entre Place Clichy et La Fourche : « Guerrisold moins envahissant » ; « La diminution des étalages sauvages » ; « Les nouveaux commerces (Picard ; Damiani ...)

☹ « **Commerces voyous** (étalages envahissants et souvent illégaux) » ; Mono-activité (kebab, téléphonie) ; commerces bas de gamme ; toujours plus d'enseignes (ED, Franprix,...) sur un périmètre restreint décourageant le petit commerce alimentaire. »

Quatre propositions

1. **Changer l'image** de l'avenue ! via une charte des commerces (aménagement des vitrines...) qu'on souhaiterait impérieuse ;

2. **Mobiliser les moyens** de contrôle de l'application de la législation : règles sanitaires, étalage, façades, enseignes

3. **Encourager** (via la SEMAEST) l'installation de commerces de qualité et variés : bouche, habillement, café, presse...

4. **Organiser un marché** en plus du marché bio Bd des Batignolles et de celui de l'avenue de Saint-Ouen

Le logement, les façades

☺ **Un léger mieux** « Les ravalements ». « Quelques façades de boutiques convenables » ; « La reconstruction / réhabilitation de plusieurs immeubles (angle Capron /Clichy, école publique rue Forest, rue Biot : le foyer)»,

☹ « **La dent creuse** du 21 ave de Clichy » « Le bâti demeure très hétéroclite avec de beaux immeubles jouxtant de trop nombreux bâtiments de faible qualité. »... » De nombreux immeubles auraient besoin d'être ravalés. »

« Le jeu en vaut-il la chandelle ? Ne faudrait-il pas plutôt...construire de nouveaux logements ? » ; « Trop de boutiques à l'agencement médiocre » « Des tags un peu partout »

Conclusion : Il faut un projet d'urbanisme **AMBITIEUX** (bâti, éclairage...) pour cette avenue parisienne et populaire ; « ôtons du gris à l'avenue de Clichy ».

| | |
|--------------------------|---------------------|
| Batignolles | : 39 100 habitants |
| Epinettes | : 44 300 habitants |
| Grandes Carrières | : 67 210 Insee-1999 |

... d'habitants

Les équipements

☺ « **Le projet Magnum** impasse de la Défense » ; « l'école de la rue Forest », « les Quartiers Verts Cavallotti et Mairie 17ème, aux confins de l'avenue ».

Les propositions « La création d'un lieu pour que les jeunes du quartier puissent se réunir, avec des activités sportives, culturelles ..verdier le QV Cavallotti, compléter le QV Mairie 17 (trottoir élargi sur toute la rue La Condamine)

Les espaces verts

☺ « **Le jardin** des deux Nêthes (mais les abords évoluent lentement et leur propreté laisse à désirer) ; « le parc des Batignolles / Impact positif sur le bas de l'avenue ? » ; « La cité des Fleurs de plus en plus visitée. »

Les propositions : «une politique audacieuse de plantations »

La propreté

☺ « **Davantage** de propreté sur l'avenue de Clichy »

☹ « **La saleté** malgré les efforts des services de la Propreté. » « Des points noirs : rue Pouchet ; pas de portes d'immeubles et commerces ; distributeurs de banque ; des coins d'immeuble ; l'accès au cimetière des Batignolles ; le passage Lathuille ; les caniveaux des rues Ganneron et Dames souvent inaccessibles au balai. »

Les propositions : « Améliorer la propreté dans les rues adjacentes à l'avenue de Clichy, notamment au moyen 1/ d'un contrat d'objectif, à l'instar de celui conclu par la mairie du 18ème concernant le périmètre du Bld de Clichy. », 2/ de l'application des règlements relatifs aux déjections canines et aux dépôts d'ordures ».

La place Clichy

☺ « **Les premiers travaux** (mais c'est bien lent !) ». « Les trottoirs plus grands ; la promenade aménagée côté 18ème/ 9ème est une réussite. 17ème Bd des Batignolles, la piste cyclable coté impair est OK. Le réaménagement de la place : selon le projet n° 2. »

☹ « **On circule mieux** sur la place du Général de Gaulle que sur la place de Clichy ! ». « Sécurisons le passage des piétons. Fluidifions la circulation automobile ». « Des choses sont faites petit à petit. Un petit bout de trottoir puis on s'arrête, une rue en sens interdit et on s'arrête de nouveau. »

Les propositions : « Réaliser les aménagements prévus. « Il faudrait des objectifs clairs et surtout une planification des travaux permettant leur réalisation dans des délais raisonnables et maîtrisés. »

Ensemble agissons pour la réhabilitation de l'avenue de Clichy

Les questions de déCLIC 17/18 aux candidats aux élections municipales de 2008

1. Les déplacements

La politique de rééquilibrage des différents modes de transports s'est concrétisée par :

- L'aménagement de 3 quartiers verts : Mairie-Batignolles, Cavalotti et Jonquière
- La circulation des lignes de bus 54 et 66 le soir et les dimanches
- L'installation de 14 parcs Vélib dans un rayon de 200 m de l'ave de Clichy
- Le début de réaménagement de la place Clichy

Pourtant, la circulation automobile sur les avenues de Clichy et Saint Ouen et la place Clichy, envahissante, est responsable de graves nuisances (sonores, atmosphériques, sécurité). Surchargés, les transports en communs (lignes 2 et 13 de métro ; bus 54,74,81,31) circulent difficilement aux heures de pointe, retardés encore par des stationnements sauvages.

Quels sont vos engagements concernant : l'amélioration de la circulation des bus (mise en site propre, fréquence) ? Le prolongement du tramway jusqu'à la porte d'Asnières ? Le dédoublement de la ligne 13 / le prolongement de la ligne 14 ? La suite du réaménagement de la place Clichy ? La création de parcs d'auto-partage ? La verbalisation du stationnement sauvage et des 2 roues motorisées sur les trottoirs

2. Les commerces, les étalages

Les actions menées en faveur du maintien, de la diversité et du développement des commerces de proximité menées depuis 2001 ont débouché sur

- La reprise de quelques locaux commerciaux, par la SEMAEST, sur des rues adjacentes à l'avenue de Clichy

Ce n'est qu'un début ! Les commerces de proximité disparaissent peu à peu. L'offre commerciale, peu diversifiée n'est que partiellement adaptée aux besoins locaux. L'attractivité économique des Batignolles / Epinettes/Grandes Carrières est fragilisée par un environnement dégradé. Le paysage de l'avenue est abimé : étalages et auvents illégaux ou mal tenus, etc..

Quels sont vos engagements concernant le contrôle des étalages, l'acquisition de locaux commerciaux par la ville pour développer la diversité commerciale ?

Quatre rencontres

Modem : M. de Sarnez, P-E Porqueret, Ch. de Crémiers (14 février).

Paris, un temps d'avance : A. Lepetit, porte-parole de B. Delanoë (23 février) ; D. Vaillant, maire sortant du 18^{ème} arrondissement (29 février).

Les Verts : D. Baupin, X. Knowles, et S. Garel, têtes de liste des Verts de Paris, des 17e et 18^{ème} arr. (25 février).

Une réponse écrite : l'UMP-Nouveau Centre-Gauche moderne .

Le logement, l'habitat social

Ces quartiers se caractérisent depuis longtemps par leur diversité sociale que la forte augmentation du prix du M2 remet en cause. Ces dernières années, déCLIC 17/18 a noté avec intérêt :

- L'aménagement de logements sociaux cour Saint Pierre
- L'arrêt de la vente à la découpe de la Villa des Arts
- La réhabilitation du n°160 de l'avenue de Clichy
- La construction de 9 logement sociaux au n°21 de l'avenue de Clichy

Quels sont vos engagements concernant le maintien de la diversité sociale ?

3. La propreté, le cadre de vie, l'éclairage, le mobilier urbain

Certes, la propreté est l'affaire de tous ! Et déCLIC 17/18 a noté une diminution des déjections canines grâce à une double action de sensibilisation et de verbalisation

Quels sont vos engagements concernant l'amélioration de la propreté ; l'éclairage de l'avenue de Clichy ?

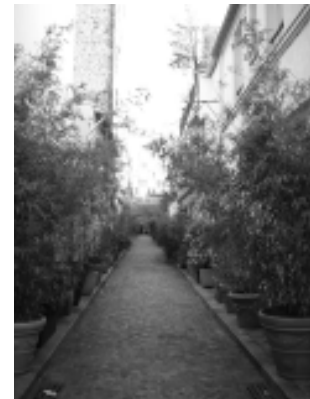


4. Les espaces verts

La politique d'espaces verts menée par la ville depuis 2001 s'est concrétisée dans nos quartiers par :

- L'aménagement du jardin des 2 Nêthes (22ave de Clichy)
- Le début d'aménagement du parc des Batignolles (3ha)

Quels sont vos engagements concernant la surveillance de ces espaces verts



5. La démocratie participative

Dans les années à venir, ces quartiers vont vivre des aménagements importants (parc Cardinet Batignolles, réhabilitation de l'avenue de Clichy, aménagement de la place Clichy, ligne 13, etc.)

Quels sont vos engagements en matière d'information et de participation des riverains à la réflexion de ces chantiers ?

6. Enfin, et au-delà de l'avenue de Clichy, deux questions

- **Quelle stratégie de la municipalité pour restaurer la diversité commerciale menacée, alors que le Préfet d'Ile de France a obtenu du Tribunal administratif l'annulation des articles du PLU visant à la protéger ? La récente et tardive publication des décrets d'application de la loi Dutreil (août 2005) permet elle de contourner cet obstacle ? Quelles perspectives pour la SEMAEST ?**
- **Le Règlement Local de Publicité adopté en décembre 2007 vient d'être indirectement rejeté par la justice. Comment la municipalité peut elle rebondir, et protéger Paris de l'invasion publicitaire?**



Supplément du Bulletin - mars 2008 - L'avenue de Clichy, de la dégradation à la requalification

Des candidats aux municipales s'engagent

Le MODEM, 26/02/2008, suite à la rencontre avec déCLIC 17/18

Chronique de la visite par déCLIC 17 / 18

*Mercredi 14 février 11h place Clichy
Temps frais 5° évoluant vers 7° à 13h,
brumeux puis dégagé.*

Présents côté déCLIC, MCI. KLODE, F. LESEURRE, Ph. LIMOUSIN, d'une part, une dizaine de militants MODEM écharpés d'orange, dont M. de SARNEZ, P-E PORQUERET, tête de liste 17^{ème}, et C. de CREMIERS en fin de parcours, d'autre part.

Tout ce petit monde courtois, intéressé (ils semblaient assez peu connaître le quartier) ; après avoir rappelé la thématique de ce qu'on leur montrerait, Go north....commerces bas de gamme, auvents illégaux, façades maltraitées..., Du banal ; pas pour nos visiteurs du mercredi qui découvraient un peu, mais opiniaient et même renchérisaient ;

Devant le Cinéma des cinéastes, attroupement autour d'A. Legrand, des Don Quichotte, accompagné de quelques SDF (photo). Rapide incursion au Jardin des 2 Néthes, car il faut faire connaître ses victoires. Contemplation du futur local Magnum (photo). Cour Saint Pierre jusqu'au fond, ou comment sauver son habitat par l'action culturelle, et station devant Mc Donald de La Fourche ou comment faire rentrer dans le droit une multinationale (après 10 ans tout de même !) ;

Descente tranquille d'une avenue un peu trop calme à cette heure, loin des embouteillages du soir et du week-end, peu de stationnement sauvage (un complot ?). Du classique pour déCLIC. L'accord semblait général pour une intervention plus énergique de la Ville et de l'Etat pour faire revivre la diversité commerciale, et dans un premier temps un 'paysage de la rue' moins négligé: le décret d'application de la loi Dutreil fut évoqué ; le sort calamiteux du bureau de poste dénoncé, avant une brève incursion Cité des Fleurs (Clichy, terre de contrastes !), le rappel de la nécessaire déviation du bus 31, et la nécessité de maintenir les murets pour les bus en site propre ; on termina par une grimpe à la terrasse de l'hôtel IBIS, ouverte par le pompier de service, où le MODEM se prit en photo.

On promet de garder le contact, comme avec les autres têtes de liste invitées...

Nous rentrâmes un peu fatigués mais satisfaits de cette belle matinée. PL

Les déplacements : Nous voulons des transports publics plus accessibles et plus nombreux. Cela passe par la prolongation du tramway jusqu'à la porte de Clignancourt puis jusqu'à la porte d'Asnières, l'augmentation des fréquences et des horaires de bus, en particulier les 31, 53, 66, 74, 81 et PC3 qui desservent cette partie du 17^e arrondissement. Une solution particulière devra être trouvée pour le 31, soit par la mise en site propre, soit par un changement de son tracé.

Pour répondre à la saturation de la ligne 13, nous souhaitons la prolongation de la ligne 14 vers les Batignolles, la porte de Clichy puis Clichy.

Nous proposons également de développer l'auto-partage, et les mini-bus propres pour la desserte d'un quartier, destinés d'une part à mieux desservir les endroits les plus enclavés de Paris (les Hauts de Malesherbes, l'angle Saussure/Berthier...) et, à terme, à remplacer les bus de tourisme qui passent par la rue de Rome pour se garer sur les terrains Cardinet. En ce qui concerne l'axe de circulation porte/avenue et place de Clichy, nous construisons des zones de livraison et de stationnement temporaire (moins de 20') afin de limiter les éternels embouteillages liés à la présence de camions et de camionnettes sur les axes des bus. En même temps, la verbalisation et l'enlèvement des véhicules sur les trottoirs et dans les couloirs de bus devront être systématisés.

Les commerces : La requalification de l'avenue de Clichy passe par l'amélioration de l'offre de commerces. Une amélioration qualitative, par le respect des normes réglementaires et la fin des étalages illégaux, et quantitative, par leur diversification. L'avenue de Clichy ne doit pas être seulement un axe de circulation, mais également une artère commerçante de premier plan où l'on aime vivre, se promener, faire ses courses. Ce n'est pas qu'un enjeu commercial. C'est également un enjeu social, urbanistique, architectural et environnemental.

Nous organiserons, dès 2008, des états-général du commerce et de l'artisanat dans chaque arrondissement pour dégager, avec les commerçants et artisans, les mesures nécessaires à la préservation et au développement de leurs métiers. La préemption des baux commerciaux par la ville fait partie des outils qui seront utilisés pour pérenniser les commerces de proximité dont les Parisiens ont tant besoin. Avenue de Clichy, comme il l'est précisé plus haut, il est nécessaire de multiplier les aires de livraison le long du couloir de bus, ainsi que des aires de stationnement à durée limitée, afin de faciliter l'activité commerciale sans nuire à la fluidité apportée à la circulation des bus.



Le logement, habitat social : Le 17^e, comme Paris d'ailleurs, connaît une fracture sociologique très préjudiciable à la diversité et la mixité de la population au sein d'un même quartier, qui furent jadis l'âme de la capitale. Dans le 17^e, une des fractures se situe justement au niveau de l'avenue de Clichy. Avec P-E Portheret et Ch. de Crémières, nous voulons réconcilier les « deux 17^e », comme je veux réconcilier l'Est et l'Ouest parisiens. Il faut favoriser la mixité et la diversité sociale. Pour moi, cela passe par l'implantation de logements sociaux, dont une grande partie doit être réservée aux classes moyennes, dans les quartiers considérés comme favorisés. Mais aussi par l'implantation de logements de standing dans les quartiers plus difficiles. De même il faudra créer des logements divisibles et modulables, afin de favoriser la mixité inter générationnelle.

La propreté, le cadre de vie : La requalification de l'avenue de Clichy passe évidemment par le ravalement de certaines façades, la mise en valeur de certains immeubles qui appartiennent au patrimoine de Paris, et le changement d'un éclairage sale et désuet. Je veux également renouer avec le nettoyage systématique des rues, chaussées et trottoirs, avec la création de « brigades vertes » placées sous la responsabilité du maire d'arrondissement. De même, nous proposons la généralisation des poubelles avec tri sélectif sur la voie publique, et la multiplication des points de collecte de proximité. L'impasse Chalabre va être profondément modifiée dans le cadre de l'aménagement des terrains Cardinet. Elle doit constituer une véritable porte d'entrée au parc et un trait d'union entre l'avenue de Clichy et le nouveau morceau de ville. Nous souhaitons également la construction d'un espace de rencontre pouvant accueillir plusieurs centaines de personnes, destiné aux associations et aux particuliers.

Les espaces verts : l'aménagement du jardin des Deux Néthes est une réussite. Il mérite une surveillance régulière, comme le parc des Batignolles. Le rôle des gardiens des espaces verts doit être

valorisé : véritables agents de proximité, ils contribuent au lien social s'ils sont rattachés à un parc de manière stable. Ils remplissent une mission de surveillance de l'ordre public, mais peuvent aussi apporter une aide plus large : enseignements, alertes sociales diverses... Nous sommes favorables à une fermeture de nuit de ces parcs mais aussi à une modulation des horaires d'ouverture en fonction de la luminosité saisonnière.

La démocratie participative : Je veux promouvoir une citoyenneté active à Paris. En renforçant le rôle des conseils de quartiers. Je souhaite leur accorder des dotations budgétaires supplémentaires et améliorer leur représentativité. Je souhaite par ailleurs instaurer des consultations locales, par voie de référendum par ex. sur les grands projets d'aménagement et d'urbanisme. Je considère enfin qu'il doit exister, à côté des collectivités publiques, un tissu associatif puissant, reconnu et valorisé. Pour moi, il doit être un partenaire à part entière

de la municipalité, et participer le plus étroitement possible à l'élaboration des décisions qui engagent l'avenir des Parisiens. Les habitants du 17e arr. souffrent particulièrement d'un manque d'information sur l'activité de leur municipalité, et sur les rendez-vous de concertation qui leur sont proposés. Je veux que cette information parvienne effectivement aux habitants en utilisant mieux les moyens traditionnels d'affichage et de courrier, mais aussi en mettant à la disposition de tous les parisiens une adresse mail dédiée à l'information municipale.

La diversité commerciale : L'avenue de Clichy doit retrouver une attractivité et une qualité de vie. Nous proposons de favoriser le commerce indépendant de proximité et la diversité commerciale, notamment les commerces de bouche. Pour cela nous voulons mettre en œuvre un véritable partenariat avec les associations de commerçants. Celles-ci sont les mieux placées pour gérer de

manière collective le remplacement d'un commerce dans le domaine privé. En effet, c'est au moment de la fermeture d'un commerce que se joue le maintien du dynamisme et de la diversité commerciale d'une artère. Un commerce qui ferme doit être remplacé, et le choix du remplaçant doit être avalisé par l'association. En complément de cette concertation associative, la SEMAEST pourra intervenir dans le cadre de la préemption de locaux commerciaux qu'elle peut revendre en fonction du type d'activité commerciale.

La publicité peut devenir envahissante et nuire à l'environnement des riverains. Il ne faut pas pour autant priver les petits commerçants des recettes qu'elle procure à travers les affiches internes. C'est pourquoi nous sommes favorables à une réglementation des espaces publicitaires très stricte dès lors que ceux-ci influencent l'environnement visuel urbain et paysager, sans interdire la publicité en vitrine et sur des panneaux au sol.

Chronique de la rencontre de déCLIC 17/18 avec Annick Lepetit, représentant de « Paris, un temps d'avance avec Bertrand DELANOE »

Samedi 23 février, 14h30, Place de Clichy Temps pré-printanier, virant à l'ibérique. déCLIC 17/18 avait rendez vous avec B. Delanoe pour une visite de l'avenue de Clichy. Mais son directeur de campagne nous informa la veille au soir que le maire de Paris serait retenu ce samedi après midi à l'Hôtel de Ville, et serait remplacé par sa porte-parole A. Lepetit dont les engagements vaudraient pour B. Delanoe. Du coup, moins de caméras, et on le regrette - ce serait utile pour la cause de l'avenue de Clichy-, mais davantage de temps pour parler des multiples difficultés. Et B. Delanoe s'est engagé, s'il est réélu, à recevoir déCLIC 17/18 sous 2 mois à propos de l'avenue de Clichy.



D'abord, nous arpentâmes : de la Place (nécessité d'entreprendre rapidement la 2^{ème} phase de la rénovation), au carrefour Clichy-Cardinet (donner la priorité au 31, en réaménageant la voirie, en testant un itinéraire par la rue Brochant). Sur l'avenue, spectacle trop connu : rez de chaussées commerciaux souvent dégradés, étalages et auvents illégaux, mal tenus, quadri activité pour d'autres que les gens du quartier : chiche-kebab, taxis-phones, chaussures à 10 €, bazars ; le n'importe quoi des enseignes. Un stationnement sauvage retardant les bus, dans l'impunité.

Des signes encourageants aussi, le Jardin des Deux Nêthes, la future Galerie des Amis de Magnum Photo, impasse de la Défense, qui ouvrira en novembre (Magnum était de la promenade), la cour Saint-Pierre, quelques commerces de qualité sur l'avenue et rue des Dames, des hôtels de tourisme rénovés.

Le débat se poursuivit au café-restaurant Eusebio -une trentaine de participants-, pour mettre noir sur blanc les engagements du candidat. Tâche facilitée car A. Lepetit, député de la 17^{ème} circonscription, connaît bien le quartier et avait, de son côté, réfléchi à des solutions. **Contrôle des étalages :** le service du bd Morland doit être plus présent, plus efficace, recruter sans doute. Mais il faut aussi une vraie politique de requalification de l'avenue, sur les vitrines, les façades, les enseignes, l'éclairage public, le mobilier urbain. Que les commerçants sachent qu'il y a une vraie décision politique. « Cette entrée dans Paris doit être une belle avenue ». On évoque une **Charte des Commerces** (incitative, ou impérative comme nous le souhaitons ?) A. Lepetit reconnaît que, après 40 ans de laisser aller, la pire des choses serait de se contenter de mesurer.

On s'accorda sur l'intervention nécessaire de la puissance publique pour favoriser la restauration de la **diversité commerciale** : la SEMAEST, que déCLIC 17/18 a rencontrée en 2006, rachète des locaux commerciaux aux Epinettes (3 à ce jour !), pour les louer ou les revendre. C'est trop peu. Dans son étude sur la commercialité des Epinettes, la SEMAEST (nous lui avons confié le fruit de notre Commission Epinettes), avait identifié 2 zones prioritaires : rue de la Jonquière près de la piscine et en bas de l'avenue de Clichy, à proximité du Parc Batignolles-Cardinet. A

l'occasion de la dernière délibération de cette mandature, le Conseil de Paris a voté une « redotation » de la SEMAEST : à elle de jouer. Aux Epinettes. Au lendemain des municipales, déCLIC 17/18 demandera à être reçu par la SEMAEST. La toute récente, et bien tardive, parution des décrets d'application de la loi Dutreil d'août 2005 (art. 58 notamment) permet aux municipalités de préempter les baux commerciaux - à quels prix ?-, offrant des opportunités pour restaurer la diversité commerciale. On constate que les **emplacements réservés aux livraisons** (utilisables aussi par les particuliers pour quelques minutes) sont fréquemment squattés sur une longue durée. A. Lepetit préconise une verbalisation systématique pendant un temps donné, pour dissuader. En fait c'est en permanence qu'il faut verbaliser car la grande majorité des « squatteurs » n'habitent pas le quartier, il n'y a pas de mémoire acquise.

Le sujet le plus épineux sera celui de la **circulation**, des sens de circulation sur les avenues de Clichy et Saint Ouen, sur le tronçon commun de la Place à La Fourche ; éviter notamment que la circulation ne se déverse dans les rues adjacentes. Les services de la Voirie y ont réfléchi. Que soit rapidement lancée la concertation. Cela ne sera pas simple, cela prendra du temps. Il faut commencer avant la fin de l'année. « **L'avenue de Clichy, il faut la requalifier, c'est le projet, l'engagement. Mais intelligemment** » A cela, nous souscrivons entièrement.

Nous nous quittâmes un peu fatigués, la tête un peu tournée par la bière San Miguel d'Eusebio mais contents de cette belle journée printanière, et forts des engagements pris au nom du candidat. PL

Engagements d'Annick Lepetit et des colistiers de la liste « Paris, un temps d'avance avec Bertrand Delanoë » aux questions de déCLIC 17/18

1. Les déplacements

L'amélioration de la circulation des bus (mise en site propre, fréquence) : Nous avons pris l'engagement dans notre programme pour « un 17ème autrement » de réaménager l'avenue de Clichy et l'avenue de Saint-Ouen. Il s'agit pour nous de trouver des solutions qui permettent de fluidifier la circulation, de favoriser le passage des transports en commun (mise en site propre) et des taxis et de réduire la pollution environnante. Aucune décision arbitraire ne doit être prise, et les études déjà entamées doivent être approfondies pour que les aménagements faits sur les deux avenues ne conduisent pas les usagers à utiliser des « itinéraires malins » et à se déverser de façon anarchique sur les petites rues adjacentes troublant ainsi la tranquillité des résidents.

Nous sommes favorables à l'augmentation des fréquences et des amplitudes horaires des bus.

Le prolongement du tramway jusqu'à la porte d'Asnières : A. Lepetit s'était déjà exprimée en faveur de son prolongement au moins jusqu'à la porte d'Asnières, et ce, notamment à l'occasion du débat public organisé en 2006 sur l'extension du tramway jusqu'à la porte de la Chapelle. Cet avis, partagé par la Ville de Paris, est inscrit dans le Plan de Déplacement de Paris, que l'UMP n'a d'ailleurs pas voté.

Pour votre information, vous pouvez trouver la lettre d'Annick Lepetit adressée au Président de la commission des débats publics publiée dans son rapport.

Le 26 mars 2007, alors qu'étaient adoptées les délibérations concernant la prolongation du tramway au-delà de la porte de la Chapelle, seule l'UMP s'était abstenue (Sachez pour votre information que vous pouvez vérifier les votes au Conseil de Paris, consultables sur le site de la Ville de Paris <http://194.153.110.182/video/video.php?date=260307&vod=1>, vote des délibérations DVD 81 et DVD 275).

Au Conseil de Paris du 12 novembre 2007, un vœu de l'exécutif a également été adopté demandant à l'Etat de mobiliser rapidement une contribution financière pour les transports en commun en Ile-de-France et demandant au STIF la réalisation par la RATP des études nécessaires pour le prolongement du tramway entre la porte de la Chapelle et la porte d'Asnières.

Cet engagement constant avait d'ailleurs conduit Annick Lepetit en mars 2006, à l'occasion d'un CICA en mairie du 17ème à proposer à F. de Panafieu de poursuivre la prolongation du T3 jusqu'à la porte Maillot. Elle n'avait pas jugé bon à l'époque de répondre.

Je reste pour ma part convaincue d'un nécessaire prolongement du tramway. Ce

prolongement est d'ailleurs inscrit dans les projets de SDRIF et du PDP.



Le dédoublement de la ligne 13 / prolongement de la ligne 14 : la désaturation de la ligne 13, vous le savez, nous tient particulièrement à cœur.

Lors du deuxième comité de suivi de la ligne 13, animé par le STIF, nous avons examiné quatre scénarii pour désaturer la ligne 13, dont l'un consiste à prolonger la ligne 14 jusqu'à la porte de Clichy et la Mairie de Saint-Ouen. Cette solution évaluée à 900 M€ par la RATP permettrait outre la décharge de 15 à 20% sur le tronçon commun de la ligne 13, une correspondance avec les deux branches de la ligne 13 ainsi qu'avec le RER C.

Le STIF vient de débloquer 2 millions d'euros pour compléter les études sur le prolongement de la ligne 14 dans la perspective d'un débat public dès 2009. Sachez que dans le cadre des débats sur l'aménagement des terrains Cardinet-Batignolles, l'exécutif parisien s'est prononcé dans le même sens et a également demandé au STIF d'approfondir cette hypothèse.

A l'occasion d'un prochain comité de suivi de la ligne 13, A. Lepetit demandera la prise en compte des impératifs de desserte de la porte d'Asnières pour la localisation de la nouvelle station porte de Clichy et la configuration d'un accès piétons qui serait à proximité du pont SNCF du boulevard Berthier.

Elle continuera aussi de solliciter l'Etat et la Région pour qu'une solution de financement soit trouvée dans les meilleurs délais, afin d'envisager un démarrage des travaux avant 2013.

A cette fin, et dans le prolongement de la pétition, une association de défense des usagers s'est créée pour relayer ce combat. Sa Présidente, Sandra Tabary, est candidate sur notre liste. Elle s'est fixée pour objectif de mobiliser les acteurs publics afin de remédier à la situation de la ligne 13. Nous nous réjouissons que l'engagement de plus de 6 300 signataires ait déjà permis de renouveler l'intérêt des pouvoirs publics pour la ligne 13 et de fédérer dans un collectif les voyageurs parisiens et de banlieue. Vous pouvez

compter sur notre pugnacité pour ne pas relâcher cette pression.

En attendant la mise en place de solutions pérennes, nous demandons que des solutions palliatives (navettes, bus...) soient mises en place rapidement pour permettre aux usagers de voyager dans des conditions décentes.

La suite du réaménagement de la place Clichy : Dans notre programme, nous prenons l'engagement de transformer ce carrefour routier en une place urbaine au profit de la qualité de vie des quartiers riverains, en poursuivant la continuité piétonne et cyclable des promenades plantées des boulevards Clichy et Batignolles.

Nous attacherons une attention particulière à la concertation avec les habitants et les associations de quartier et les arrondissements voisins.

Il en va de même avec la requalification de la porte de Clichy afin de résoudre le nœud de circulation existant. Nous devons travailler en lien étroit avec les Clichois. A cet égard, A. Lepetit s'est engagée avec le Maire de Clichy à renforcer la coopération entre le 17ème et Clichy.

La création de parcs d'auto-partage

C'est une idée lancée par B. Delanoë et actuellement en cours de concrétisation. Elle s'inscrit dans sa politique volontariste en faveur de la réduction des pollutions, conformément au Plan Climat adopté par le Conseil de Paris sous sa mandature. Notre programme prévoit la création d'une délégation de service public qui, dès 2009, proposera aux usagers au minimum 2 000 voitures propres en libre service, et ce, en lien avec les communes limitrophes. Nous nous engageons à assurer une concertation approfondie avec les habitants et les associations de quartier afin de déterminer les meilleures localisations pour ce nouveau service.

Parallèlement, nous développerons le covoiturage par le soutien au site internet dédié et par la création de points rencontres dans plusieurs parkings de la ville. Un service spécifique de covoiturage sera organisé pour les agents de la ville, notamment ceux qui travaillent en horaires décalés ou qui habitent dans des secteurs mal desservis par les transports en commun. Enfin, nous poursuivrons la politique de diversification de l'offre de déplacement intermodale : création de bornes de recharge électrique, itinéraires cyclables, navettes fluviales, amélioration de l'offre de taxis, titre intégral de mobilité...

Ligne 13

555 000 voyageurs par jour de semaine

20 000 voyageurs aux heures de pointe

En 2008, ouverture de deux nouvelles stations - Les Courtilles et les Agnettes -, soit 13 000 à 23 000 passagers de plus

La verbalisation du stationnement sauvage et des 2 roues motorisés sur les trottoirs : le fort développement de leur usage nécessite la création de nouveaux parcs. 23 000 ont d'ores et déjà été créés depuis 2001. Nous prévoyons de doubler ce nombre.

Nous développerons également les places pour 2-roues motorisées dans les parkings souterrains avec mise en place de tarifs préférentiels.

Afin de mieux sensibiliser les usagers des 2 roues motorisées au respect de partage de l'espace public, nous proposons de nommer un interlocuteur-référent pour les motards.

En complémentarité, nous nous engageons à renforcer si nécessaire la politique de la verbalisation des abus.

2. Les commerces, les étalages

Le contrôle des étalages : sur ce point, nous constatons comme vous un manque de suivi par la mairie d'arrondissement. Nous nous engageons à mener une veille territoriale permanente en lien avec les commerçants et les associations de riverains et de commerçants pour contribuer à un meilleur respect et partage de la voie publique. Nous inciterons à la mise en place de charte de qualité pour préserver ou développer des identités de quartier.

Par ailleurs, nous nous attacherons à faire respecter les législations en vigueur.

L'acquisition de locaux commerciaux par la ville pour développer la diversité commerciale : s'agissant du commerce de proximité, le constat est sans appel :

- Disparition rapide de nombreux commerces, notamment alimentaires.
- Modification du tissu commercial et progression du phénomène de vacance des locaux en pieds d'immeuble :
 - 16,7 % de locaux vacants,
 - Forte présence de bureaux en boutique,
 - Taux important (supérieur à la moyenne parisienne) de call-box.
- Persistance d'un sentiment de dégradation générale de la vitalité économique, de la qualité et du cadre de vie de la part des riverains et des commerçants locaux.
- Inadéquation entre l'offre commerciale et la demande des habitants.

En 2006, A. Lepetit a obtenu le déblocage d'un million d'euros sur les fonds propres de la SEMAEST pour le rachat de commerces vacants dans les Epinettes. Un premier périmètre a été délimité par l'avenue de Clichy, la rue Sauffroy et Guy Môquet.

A ce jour, 3 ventes ont été réalisées : 28 r. Guy Môquet, 7 r. Sauffroy et 93 r. des Moines.

Dans la foulée et conformément aux vœux exprimés par A. Lepetit, la Mairie de Paris a confié le 16 juillet 2007 à la SEMAEST une convention publique d'aménagement sur tout le secteur des Epinettes (triangle délimité par l'ave. de Clichy, ave. de Saint-Ouen, et le bd périphérique) afin de lutter

contre la monoactivité et la disparition des commerces de proximité.

Pour renforcer encore la protection du commerce de proximité, l'équipe municipale a intégré dans le Plan Local d'Urbanisme une disposition visant à protéger les activités commerciales et artisanales contre la spéculation immobilière. Ainsi ce sont 260 km de voies parisiennes et 21 km de voies marchés qui sont concernées dont les avenues de Clichy (protection renforcée), de Saint-Ouen, les rues Legendre, des Moines, Guy Môquet, rue de la Jonquière. Saisi par le Préfet, le juge administratif a annulé cette disposition au motif que les décrets de la loi du 2 août 2005 n'avaient toujours pas été pris par le Gouvernement.

Nous soutenons Bertrand Delanoë qui a fait appel de cette décision et nous battons pour mettre en œuvre des dispositifs innovants dans ce domaine.

Nous poursuivrons la politique de préemption de locaux pour y implanter des commerces et artisans de proximité.



3. Le logement, l'habitat social

Le maintien de la diversité sociale : A. Lepetit s'est engagée pour obtenir des réalisations dans ce sens.

C'est l'Opération Programmée d'Habitat Dégradé dans les Epinettes afin de lutter contre l'habitat insalubre et assurer le maintien du bâti grâce à la mise en place d'aides financières pour les propriétaires et les locataires.

C'est aussi la mise en place d'une concertation réussie entre les habitants et l'association Emmaüs pour l'installation de la Maison-relais à la cour Saint-Pierre.

C'est une proposition de loi pour lutter contre la vente à la découpe déposée par le groupe socialiste et permettant aux locataires d'acquérir leur logement. La majorité à l'Assemblée nationale l'a rejetée.

C'est enfin une victoire contre l'obstination de F. de Panafieu à la construction de 50% de logements publics sur les terrains Cardinet-Batignolles. Ph. de Villepin alors 1er Ministre avait même arbitré en faveur du Maire de Paris.



Nous nous engageons entre autres à augmenter l'offre et diversifier l'offre de logement :

- en réalisant 3500 logements sur les terrains Cardinet-Batignolles dont 50 % publics (logements sociaux, logements étudiants et jeunes travailleurs) et des logements en accession à la propriété, et 240 sur le secteur de la porte Pouchet (rue Rebière et Tour Bois-le-Prêtre),
- en imposant aux promoteurs privés de prévoir 40 % de logements à loyer maîtrisé en faveur des classes moyennes,
- en favorisant l'accession à la propriété pour les locataires du parc social dans le parc privé,
- en renforçant le dispositif de prêt à taux zéro de la Ville de Paris pour l'accession à la propriété (déjà 6 000 ménages bénéficiaires depuis sa création).

Nous nous engageons également à :

- lutter contre les « ventes à la découpe » et les transactions spéculatives par la mise en place d'un outil foncier spécialisé
- mettre en place en mairie du 17ème une procédure d'attribution vraiment transparente des logements publics (définition de critères objectifs et connus, anonymat des dossiers, publication et contrôle a posteriori des logements attribués)
- développer un système performant d'aide à la caution pour les jeunes et les classes moyennes
- élargir les aides au logement à tous les ménages, sous la seule condition de ressources faciliter les relations entre bailleurs sociaux et locataires



4. La propreté, le cadre de vie, l'éclairage, le mobilier urbain

L'amélioration de la propreté : Nous souhaiterions apporter des éclaircissements concernant la propreté dans le 17ème. Si l'attribution des moyens et des effectifs est bien du ressort de la Ville de Paris, l'organisation des services, la répartition des effectifs et des moyens sont du ressort de la Mairie d'arrondissement. Les services de nettoyage sont par conséquent de la co-responsabilité de la Mairie de Paris et de la mairie d'arrondissement.

Or dans le 17e, quels que soient les quartiers, la désorganisation des services de nettoyage est visible :

- **refus de F. de Panafieu de signer le Contrat d'Objectifs Propreté** dans le 17e alors que de nombreux maires d'arrondissement l'ont fait tel le Maire du 16ème par exemple,
- **retards journaliers** du ramassage des ordures (r. des Moines le samedi matin...),
- **horaires inappropriés** des collectes de verre (rue Poncelet le samedi à 13h...),
- **insuffisance de lavage** des rues commerçantes (1 nettoyage par semaine au lieu de 3 dans la rue Lévis...),
- **absence de corbeilles** de rue dans certains quartiers (Batignolles...).

Nous prenons l'engagement précis de mieux organiser et coordonner les actions de nettoyage en :

- **signant le contrat d'objectifs Propreté** (signé avec le Maire de Paris, il permet de fixer les objectifs concrets à atteindre pour chaque quartier, chaque rue et d'évaluer les résultats obtenus par les services de nettoyage),
- **proposant une Charte de la propreté** aux commerçants,
- **menant des enquêtes de satisfaction** auprès des habitants,
- **ouvrant une régie de quartier** dans le 17e chargé de l'entretien des espaces végétalisés,
- **soutenant la démarche de B.Delanoë** de réduire le volume de nos déchets.



L'amélioration de l'éclairage

Nous constatons effectivement une insuffisance de l'éclairage public en particulier vers la porte de Clichy. Nous regrettons que ce problème n'ait pas été traité plutôt par la mairie d'arrondissement car c'est de sa responsabilité. Nous proposons d'inscrire ce point dans le budget d'investissement du 17ème et de faire les aménagements nécessaires en concertation avec les habitants.

5. Les espaces verts

La surveillance de ces espaces verts

Depuis 2001, 32 ha d'espaces verts ont été créés. Nous prévoyons 30 ha supplémentaires à Paris. Sur le 17ème, outre la création du parc de 10 ha sur les terrains Cardinet-Batignolles, nous continuerons à végétaliser des quartiers, à créer des jardins partagés et pédagogiques en lien avec les écoles. Concernant le gardiennage, le parc des Batignolles est surveillé en permanence par deux agents. Le gardien des Deux Nèthes s'occupe également d'autres squares. Nous sommes favorables à un examen très approfondi du fonctionnement du gardiennage. Nous veillerons à l'ajustement des moyens en fonction des créations de parcs.

Par ailleurs, pour des problèmes plus graves, c'est à la police nationale de réaliser des rondes. Nous nous engageons à travailler sur cette problématique dans le cadre du contrat local de sécurité qui, dans le 17ème, doit être amélioré.

Le contrat propreté : des objectifs

- **prioritaires** : écoles, crèches, maisons de retraite, services publics, lieux de culte, stations métro/bus, marchés
- **généralistes** : lutte contre les déjections canines, urine, encombrants
- **particuliers** : sur certains secteurs

6. La démocratie participative

L'information et la participation des riverains à la réflexion sur ces chantiers

Le maire d'arrondissement a en charge l'animation de la démocratie locale dans son arrondissement. Force est de constater que ce n'est pas le cas dans le 17ème. Ainsi trop peu d'initiatives citoyennes sont relayées par la mairie d'arrondissement. Nous assistons à des simulacres de concertations, de réunions où la mairie d'arrondissement oppose les habitants les uns aux autres, la parole des habitants et des associations n'y est pas respectée. La dernière réunion de bilan sur les conseils de quartier en janvier 2008 en mairie d'arrondissement était à ce titre tout à fait édifiante. Les conseils de quartier n'ont pas pu s'exprimer !

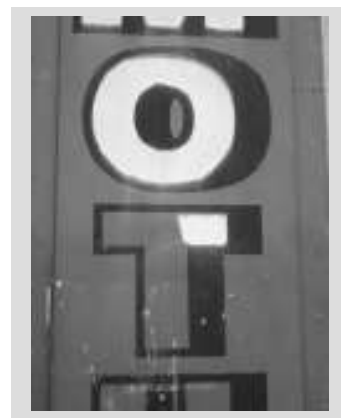
Pour faire vivre la démocratie locale et mieux informer et faire participer les habitants à la vie de l'arrondissement, nous prenons l'engagement de :

- rendre compte, chaque année aux habitants, du travail réalisé par l'équipe municipale, comme le fait A. Lepetit depuis qu'elle est élue députée dans le 17e
- consulter les riverains sur les projets locaux et sur les grands aménagements urbains à travers des comités permanents de consultation, tels qu'ils ont été mis en place pour Paris Rive Gauche et les Halles, soit également instauré pour le projet d'aménagement des terrains Cardinet-Batignolles.
- instaurer une pratique renouvelée des conseils de quartier où la démocratie s'exerce réellement,
- améliorer l'accueil et l'information du public en mairie d'arrondissement.

7. Au-delà de l'avenue de Clichy

La restauration de la diversité commerciale, les perspectives pour la SEMAEST dans notre quartier

Bertrand Delanoë a fait appel de cette décision (cf réponse 2).

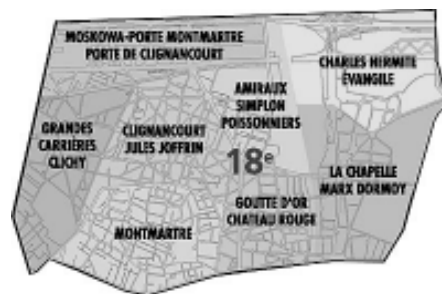


La protection de l'invasion publicitaire

Le conseil de Paris a voté le règlement de publicité et des enseignes fin 2007. Cependant, le juge des référés a suspendu l'arrêté du préfet fixant la composition de la commission des sites et a donné injonction au maire de différer la signature du règlement de publicité. La Préfecture de Paris et la Ville se sont pourvues en cassation. Dans l'attente c'est l'ancien règlement qui s'applique.

Nous souhaitons aller au bout de cette démarche juridique afin de préserver la qualité du paysage architectural et urbain, libérer des espaces publics, simplifier la réglementation actuelle et désuète, et ce, en respectant l'équilibre entre les préoccupations environnementales et économiques, tel qu'il figurait dans le règlement local adopté par le Conseil de Paris.

Limites conseils de quartier



Les engagements des verts *Communiqué de presse du 26/02/2008, suite à la rencontre avec déCLIC 17/18*

Denis Baupin, tête de liste des Verts Paris accompagné de Xavier Knowles, tête de liste des Verts dans le 17^e arrondissement et Sylvain Garel tête de liste des Verts dans le 18^{ème} arrondissement ont rencontré l'association Déclic17/18 ce lundi 25 février pour débattre des propositions des Verts tant en terme de renforcement des déplacements collectifs pour le secteur que d'amélioration du cadre de vie et de démocratie participative mais aussi sur le projet concret de requalification de l'avenue de Clichy.

L'avenue de Clichy doit sortir du rouge en terme de décibels et de pollution de l'air !

Il paraît indispensable sur cet axe de s'attaquer prioritairement à la baisse des pollutions sonores et atmosphériques pour préserver la santé des riverains et améliorer le cadre de vie des habitants. La requalification de l'avenue de Clichy doit favoriser les déplacements en transport et les circulations douces pour améliorer la desserte de ce secteur notamment avec l'arrivée de nouveaux habitants sur l'éco-zac des Batignolles. Compte tenu du gabarit peu large de cette avenue, de son caractère très passant et très animé avec une activité commerciale et une présence résidentielle importante, du caractère très arboré de l'avenue à protéger et à renforcer, le levier principal

pour rééquilibrer l'espace public au profit des transports collectifs et des circulations douces passe par la mise en sens unique de l'avenue de Clichy et de l'avenue de Saint Ouen avec la création d'un couloir de bus à contre sens ouvert aux vélos.

Nos principales propositions :

- la mise en sens unique de l'avenue de Clichy et de l'avenue de Saint Ouen avec la création d'un couloir de bus à contre sens ouvert aux vélos. Cela permettra de décharger la porte de Clichy et la place de Clichy qui devront faire l'objet d'un réaménagement notamment pour améliorer les circulations douces, et particulièrement les déplacements piétons en concertation avec la ville de Clichy.
- la mise à plat du règlement municipal des étalages et des terrasses et du dispositif de contrôle sera par ailleurs indispensable pour rechercher des conditions plus opérationnelles afin de reconquérir les trottoirs pour le confort et la sécurité des piétons.
- la création d'emplacements en nombre suffisant de stationnement pour les vélos et 2RM et un contrôle plus stricte de la préfecture de police pour libérer les trottoirs du stationnement sauvage
- Une nouvelle organisation des livraisons pourra s'appuyer sur la création d'un espace logistique urbain dans le futur parking résidentiel Cardinet. Sur cet axe étroit il est indispensable de mettre les

efforts sur le développement de petits véhicules de livraisons moins polluants (électriques ; GNV ; hybride) adapté aux trottoirs étroits et avec une densité de population importante.

- La préservation des plantations et un renforcement de la végétalisation.
- Un aménagement de qualité des espaces publics pour améliorer le cadre de vie des résidents, l'attractivité économique et donc la diversification commerciale. La requalification de l'espace public va de pair avec une attractivité économique et sera un des facteurs de diversification possible du commerce de proximité.
- La mise en place d'un comité de suivi pour assurer une gestion urbaine de proximité et le suivi du chantier.



Rencontre de déCLIC 17/18 avec les candidats du 18^{ème} arrondissement de la liste « Paris, un temps d'avance » Bertrand DELANOE

A l'occasion des élections municipales, **déCLIC 17/18** a rencontré les têtes de listes parisiennes, sur le terrain, et enregistré leurs engagements sur la réhabilitation de l'avenue de Clichy. Plus classique, nous avons rencontré également les candidats de nos arrondissements dans des réunions de préaux d'école ou de "café-politique". Ainsi, le 29 février, au Jardin des Deux Nêthes, lieu emblématique de ce que l'action de notre association a permis d'obtenir pour notre quartier, **déCLIC 17/18** a rencontré les animateurs dans le 18^{ème} de la liste "Paris un temps d'avance avec Bertrand Delanoë" : Daniel Vaillant, député de Paris, maire sortant, Myriam El Khomri, numéro 2 de la liste, Laurence Goldgrab et Dominique Lamy, adjoints sortants, accompagnés de quelques autres candidats de cette liste.



Ce fut l'occasion de rappeler notre revendication de **gardiennage à plein temps de ce jardin public**, comme de tous les autres jardins ; créer des postes, cela a un coût, éviter le vandalisme, c'est faire des économies; et, avec une animation des jardins les mercredi et les fins de journée en printemps-été, ce sont sans doute des investissements bien fondés.

Et d'évoquer l'ouverture en novembre-décembre 2008 de la **Galerie des Amis de Magnum Photo**, impasse de la Défense, autre dossier que l'intervention de **déCLIC 17/18** avait permis de mettre à l'ordre du jour.

D'autres questions très locales, mais pas mineures, comme l'installation d'un **feu tricolore en hauteur** au croisement Clichy- Ganneron-Dames, visible en toutes circonstances (rester la question de la verbalisation des contrevenants par la Police Nationale...), et le **"verdissement"** du Quartier Vert Cavallotti par l'installation sur la chaussée de quelques jardinières (cela a été réalisé ailleurs dans Paris) ont été posées, et entendues par les candidats. La période est propice aux engagements.

L'idée fut lancée d'une **"marche citoyenne"** avenue de Clichy, qui réunirait élus, associatifs, voirie, propreté, contrôle

des étalages, hygiène vétérinaire (pour les restaurants), police, RATP, NMPP, tous ceux qui interviennent ou devraient le faire jour après jour. Cette marche, proposée par Laurence Goldgrab, pourrait être organisée en mai-juin prochain.

Ce montage délicat, faire se rencontrer sur le terrain puis travailler durablement ensemble des services qui n'en ont guère l'habitude, sera de la responsabilité de la Mairie d'arrondissement, en invitant évidemment la Mairie du 17^{ème}.

Nous souscrivons totalement à cette proposition. D'autant qu'il existe un précédent, déjà lointain: à la suite d'une demande de **déCLIC**

17/18 formulée en CICA, une marche de ce type avait été organisée en juin 1997, réunissant ces mêmes intervenants ; avec des résultats appréciables comme le feu tricolore face à Monoprix, l'élargissement du trottoir face aux 39-41 ; par la suppression d'un parking sauvage, le remplacement des plots plus ou moins descellés par des croisillons... Ce fut surtout le symbole d'un coup d'arrêt à la dégradation de l'avenue. On revenait de loin. Et il reste beaucoup à faire.

Cette "marche citoyenne" annoncée sera à nos yeux le signe du lancement de la concertation préalable à la réhabilitation annoncée de l'avenue de Clichy. PL (**déCLIC 1718**)

Les engagements de l'UMP

réponse écrite de Mme de Panafieu, qui n'a pas répondu à notre demande de visite sur le terrain. Ce texte pour nous engage la majorité municipale du 17^{ème} arrondissement.

L'avenue de Clichy a été au cœur des préoccupations de Françoise de Panafieu dans son mandat de Maire du 17e.

Elle a été à l'initiative de 2 importantes réunions publiques en novembre 2003, alertant les services de la Ville et les élus des arrondissements voisins sur l'urgence de requalifier l'avenue et la place de Clichy. Chaque année, elle a organisé des visites de terrain avec l'ensemble des services concernés par les problèmes de l'avenue (police, CCIP, DU, DVD, DPE, DEVE, RATP, DLH, etc.). Mobilisant les forces, elle est parvenue à obtenir des résultats significatifs en terme de propreté, de tenue des commerces et de sécurité.

Reste à concrétiser la requalification avec un projet de circulation et de déplacements plus adapté et élaboré en concertation avec les communes voisines et les habitants.

1. Les déplacements

L'amélioration de la circulation des bus

A l'initiative de Françoise de Panafieu, un groupe de travail sur la requalification de l'avenue de Clichy a été constitué, comprenant des élus du 17e y compris ceux de l'opposition municipale de l'arrondissement, des représentants des conseils de quartier concernés et des représentants des commerçants. Ce groupe a travaillé pour aboutir à un projet qui a reçu l'assentiment de tous. Il s'agissait d'un projet d'ensemble de réaménagement de la circulation du quartier, mettant le trafic dans un sens avenue de Clichy et dans l'autre avenue de Saint Ouen.

Ce projet permettait une meilleure fluidité et donc un gain de temps pour la circulation des autobus. Le Maire de Paris, par l'intervention de son adjoint Denis Baupin, a refusé toute représentativité à ce groupe. Le projet a donc été abandonné.

F. de Panafieu a pris position pour que la fréquence du passage des bus à l'heure de pointe soit toutes les cinq minutes. L'amélioration de l'offre des bus 54 et 66 a été une demande constante des CCQ Batignolles Cardinet, La Fourche Guy Moquet et Epinettes Bessières (portée plus particulièrement à l'occasion de la concertation sur le PDP).



Le prolongement du tramway jusqu'à la porte d'Asnières : nous sommes favorables au prolongement du tramway jusqu'à la porte d'Asnières et avons voté en faveur de cette mesure au Conseil de Paris lors de la séance des 12 et 13 novembre dernier. Nous avons d'ailleurs précisé que nous nous prononcions pour le tracé par la place de la Nation.

Le dédoublement de la ligne 13 et le prolongement de la ligne 14 : Il est indispensable de soulager la ligne 13 et pour cela le plus efficace est de prolonger, à partir de la station Saint Lazare la ligne 14 vers le Nord parallèlement au tracé de la ligne 13. On estime que la ligne 14 délésterait la ligne 13 de plus de 4.200 usagers sur un total de 18450 aux heures de pointe. Il y a urgence à réaliser ce projet, en raison des conditions de circulation des usagers sur la ligne 13, qui ne sont pas dignes d'une ville comme Paris et aussi parce que les perspectives de développement de la zone au Nord de Paris vont augmenter les besoins. Le dédoublement de la ligne 13 a été demandé dès le début de la mandature par le conseil d'arrondissement du 17e et les conseils de quartier.

La suite du réaménagement de la Porte Clichy et de la Place Clichy

Dans le cadre de la préparation des jeux Olympiques, un projet de réaménagement complet de la Porte Clichy avait été élaboré, en collaboration avec la Mairie du 17e. A la suite de l'échec de la candidature de Paris, ce projet a été complètement abandonné. D'autre part les conseils de quartier du 17e arrondissement ont à mainte reprise demandé la création d'un accès au boulevard périphérique porte de Clichy pour soulager le trafic de la porte d'Asnières. Cette demande a toujours été refusée par la Mairie de Paris.

En ce qui concerne la place Clichy, la mairie du 17e a initié en 2003 le dialogue avec les 3 mairies des arrondissements riverains. Quatre projets étaient sortis de ce travail. Le troisième avait recueilli l'unanimité du groupe. Le maire de Paris l'a refusé pour refaire une étude de son côté, dont les résultats n'ont jamais été communiqués, reportant le projet à une date ultérieure.

Les petits aménagements réalisés place de Clichy ne sont que « poudre aux yeux ». Cette place est régulièrement embouteillée (même le week-end et tard en soirée) Un travail doit être mené avec les communes voisines pour revoir le plan de circulation de l'avenue de Clichy. Des études doivent être réalisées dans la plus grande transparence. Une vaste concertation devra être conduite sur le projet. Cette requalification est la priorité n°1. Elle doit être intégrée à la ZAC.

Aucun autre projet ne doit pouvoir être mené avant (cf. Mobilien 31)

La création de parcs d'auto-partage

L'auto-partage est un mode d'utilisation de la voiture qui permet de mettre à disposition des habitants d'un quartier ou d'un ensemble un parc de véhicules partagés pour un coût raisonnable. Ce nouveau mode est très intéressant car il permet de se passer d'une voiture d'usage habituel pour en réserver l'utilisation dans les cas où elle est strictement nécessaire. Nous sommes donc très favorables à la diffusion de cette pratique qui exige de déterminer un (des) lieu(x) de stationnement de cette flotte de quartier. D'autre part, la location de véhicules en libre service, avec des emplacements sur la chaussée viendra utilement compléter ce dispositif.

La verbalisation du stationnement sauvage et des 2 roues motorisées sur les trottoirs

Le stationnement des 2 roues motorisées sur les trottoirs doit être plus sévèrement verbalisé, notamment quand il est particulièrement gênant, mais cette verbalisation doit être précédée de la réalisation d'un nombre suffisant d'emplacements créés à leur intention. Or aujourd'hui le manque d'emplacements de stationnement est criant pour les 2 roues motorisées, dont le nombre a explosé en raison de la restriction faite par le Maire à la place de la voiture en ville. Il faut donc d'abord leur donner les moyens de se mettre en règle avant de verbaliser. Le stationnement sauvage des voitures doit être vigoureusement réprimé et assorti des enlèvements nécessaires. S'agissant du stationnement illicite, l'équipe municipale a obtenu du commissariat une attention toute particulière sur les infractions au code de la route sur cet axe. Le nombre de verbalisations sur l'avenue a augmenté de façon significative.



Les commerces, les étalages : L'équipe municipale a mené un travail de fond sur cette question des étalages et des enseignes. F. de Panafieu a obtenu un contrôle plus régulier et plus strict des commerces de l'avenue (conformité des étalages, obligation d'afficher son autorisation, avoir une vitrine dégagée, ne pas disposer d'enseigner sans autorisation, etc.) Nous proposons de développer le soutien aux commerçants, de définir une charte qualité via les nouvelles associations de commerçants et d'illuminer cette avenue au moment des fêtes de fin d'année, ce qui contribuerait à donner un signal positif fort aux riverains.



« Dent creuse », 21, avenue de Clichy

Le logement, l'habitat social. C'est la mairie du 17^e qui est à l'origine du projet de logements sociaux sur la parcelle 21 avenue de Clichy. Cf vœu formulé en 2004 demandant le rachat de la parcelle par la ville pour y réaliser un programme de logements, jusqu'à présent sans succès.

Cette diversité sociale est un élément clé de la ZAC Batignolles.

Il faut diversifier l'offre de logements aux étudiants dans le quartier. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons un projet de 300 logements étudiants dans le futur quartier Clichy Batignolles Cardinet.

La mairie a également exercé une pression sur les services de ravalement de la direction du logement et de l'habitat pour que les dossiers de ravalement des immeubles de l'avenue soient traités plus rapidement.

La propreté, le cadre de vie, l'éclairage, le mobilier urbain

La double action mentionnée par l'association déCLIC 17/18 a été obtenue par l'équipe municipale. Françoise de Panafieu a en effet obtenu un nettoyage plus intensif de l'avenue de Clichy (cet axe très fréquenté se salit très rapidement). Dans le même temps, elle exige des opérations régulières de verbalisation des services de la propreté ou de la DPP. Dans son programme, Françoise de Panafieu demande que la compétence en matière de propreté soit enfin dévolue au maire de l'arrondissement et se propose de mettre en place un service d'Action Rapide Propreté 24h sur 24, 7 jours sur 7.

Sécurité

En collaboration avec le commissariat central du 17^e arrondissement, une politique active de sécurité a été menée contre le trafic de drogue, la présence de bandes et le racolage actif. Il y a eu une surveillance de certains commerces et la mise à l'étude de la pose de caméras pour surveiller les points sensibles.

Les espaces verts

F. de Panafieu a exercé une pression sur les services des parcs et jardins pour un meilleur entretien des arbres d'alignement de l'avenue. Elle a ainsi obtenu une vaste campagne de replantation sur les espaces manquants.

Avec le conseil de quartier, elle a obtenu la plantation d'arbres supplémentaires sur une contre-allée au nord de l'avenue (181-183).

La surveillance du parc des Batignolles prévoit actuellement la présence de deux agents toute la journée mais ceux-ci doivent aussi se préoccuper des squares Ernest Gouin et Colonel Manhès.

Le jardin des Deux Nêthes ne se situe pas sur le territoire du 17^e arrondissement. Il serait utile de pouvoir disposer d'un troisième agent chargé de la surveillance de ces deux squares car ainsi les deux agents seraient complètement disponibles pour le parc des Batignolles.



La démocratie participative

Poursuivre dans la même voie que celle de la précédente mandature, via les Conseils de quartier, souvent entendus mais pas souvent écoutés par la Mairie de Paris. Développer de nouveaux modes de concertation (internet) : forums de discussion avec les élus, les associations et les habitants ; soumettre des propositions sur le site de la mairie, etc.



Stratégie pour restaurer la diversité commerciale menacée,

La diversité commerciale est essentielle dans nos quartiers. Si le point du plan local d'Urbanisme concernant le maintien obligatoire de la mixité commerciale a été cassé pour « atteinte à la liberté du commerce », les décrets de la loi Dutreuil de 2005 permettent aux mairies de préempter les baux commerciaux. Grâce à ces dispositions, la SEMAEST pourra intervenir puisque le quartier Jonquière Clichy a été ajouté l'été dernier à la liste des secteurs d'intervention. Dans son programme parisien Françoise de Panafieu veut exonérer le petit commerce de proximité de taxe professionnelle en cas de reprise sans changement d'enseigne.

Protéger Paris de l'invasion publicitaire?

Il paraît tout à fait souhaitable d'encadrer la publicité dans Paris comme bien d'autres villes comme Londres ou Berlin l'ont fait avant nous. La limitation des grands panneaux est largement souhaitée ; Elle pose cependant à terme le problème du financement de Vélib. Par ailleurs il est indispensable de prendre en compte le sort des petits commerçants qui ont besoin du micro affichage. C'est le projet en lui-même, fruit de trop nombreuses tractations, qui est à revoir puisque le règlement actuel est stoppé par la justice.

Agir

Les 10 engagements prioritaires que les adhérents de déCLIC 17/18 souhaitent voir prendre

A la question « quels sont les deux engagements que vous souhaitez voir prendre par les candidats », les adhérents de déCLIC 17/18 ont donné les réponses suivantes .

1. *Changer l'image de l'avenue ! vitrines (en écho au ravalement des immeubles) ; charte des commerces ; mobilisation des moyens d'intervention et de contrôle nécessaires à l'application de la législation concernant les commerces (étalages, hygiène vétérinaire) »*
2. *Encourager l'installation de commerces de qualité variés , notamment par l'intervention de la puissance publique (SEMAEST)*
3. *Réaliser les aménagements de la Place Clichy prévus*
4. *Désaturer la ligne 13 et, plus généralement, améliorer la circulation des bus, vélos et piétons.*
5. *Réduire les nuisances sonores*
6. *Faire de l'avenue de Clichy un lien entre les quartiers qu'elle traverse. A l'occasion de l'aménagement de la ZAC Cardinet Batignolles !*
7. *Améliorer la construction...via quelques plans ou plus modestement projets ou la révision complète de l'urbanisme*
8. *Améliorer la propreté dans les rues adjacentes à l'avenue de Clichy. ;*
9. *Remettre en état les passages privés Lathuille et de Clichy*
10. *Renforcer l'implication des associations (riverains, commerçants, cinémas, parents d'élèves...) dans la concertation.*



déCLIC 17/18 : 12 ans d'action pour la réhabilitation de la place et de l'avenue de Clichy

1996 Invitation faite à D. Vaillant, nouveau maire du 18ème arr., et à trois adjoints (MM Caresche, Caffet, Lamy) d'arpenter le quartier ; mémoire sur la dégradation de l'état de l'ave de Clichy et de ses abords.

1997 Après intervention lors d'un CICA de la mairie du 18ème arr. , une réunion est organisée ave de Clichy avec le Directeur de la Voirie de Paris Nord, l'architecte voyer, la police nationale. Résultats : le parking sauvage des n°37-39 est supprimé, le trottoir élargi, un parking 2 roues et un feu tricolore installés devant Monoprix, le mobilier urbain un peu amélioré.

1997 Réunion organisée par déCLIC 17/18 sur la sécurité. Le commissaire central du 18ème agit : les propriétaires d'étalages illégaux de fripes sont enfin contraints d'appliquer le règlement.

2001 Envoi d'un mémoire à C. Sautter, adjoint au maire de Paris, chargé des finances, à propos des étalages illégaux ou envahissants.

2002 Contribution au CCQ de Batignolles-Cardinet sur le thème de la place et de l'avenue de Clichy : étalages illégaux, requalification .

2003 Intervention la gravité de la situation et l'urgence d'y remédier lors de 2 réunions publiques sur l'ave de Clichy organisées par les Mairies des 17ème, 18ème, 9ème, 8ème,.

2004 Consultation de 500 habitants : l'avenue de Clichy, comment la jugez vous, comment l'améliorer ?

Dossier spécial « avenue de Clichy » dans le « bulletin » (3500 exemplaires)

2005-2006 Participation à une Commission Ave de Clichy de la Mairie du 17ème, sans vrais résultats.

Enlèvement des chevalets publicitaires et des distributeurs de journaux gratuits, suite à une demande de **déCLIC 17/18**

2007 Recensement bi-annuel par déCLIC 17/18 de l'état des commerces de l'avenue de Clichy, communiqué au service du paysage de la rue – Direction des Affaires Economiques.

DéCLIC 17/18 – 3 rue Etienne Jodelle – 75018 Paris

www.declic1718.org - Tél/Fax :01 42 94 07 75

300 adhérents

Conseil d'administration : Vito d'Allessandro – Maurice Andreu — Jean Louis Dieci – Marie-Claire Klode – Philippe Lefrançois – Joelle Le Morzellec – Philippe Limousin - Pierrette Mani - Françoise Mousel – Barberine d'Ornano – Jacqueline Vaysse.

Photos : Jean Louis Dieci – Philippe Limousin - Philippe Lefrançois